

## Tableau n°23 du Code de la sécurité sociale - Tableaux maladies professionnelles

Date de mise à jour : 26 Septembre 2022

### Notre analyse

Le tableau n°23 du régime général concerne le nystagmus professionnel. Ce tableau de maladie professionnelle fixe les conditions que le salarié doit remplir pour que sa maladie soit présumée d'origine professionnelle.

## Tableau n°23 du Code de la sécurité sociale - Tableaux maladies professionnelles

Nystagmus professionnel

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Tableau de maladie professionnelle n°23 :  
Nystagmus professionnel

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Maladie professionnelle :  
les démarches à effectuer

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les maladies professionnelles - guide d'accès aux tableaux du régime général et du régime agricole de la Sécurité sociale

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)